Ш

Les historiens qui ont assigné l'année 1598 comme date du triste épisode de l'île de Sable se sont évidemment laissés influencer par la commission qui fut donnée, cette annéelà, au marquis de La Roche.

Champlain, quoiqu'il ait dit que l'expédition du marquis de La Roche EUT LIEU EN 1598 let que les malheureux abandonnés sur l'île de Sable y restèrent SEPT ANS, détruit cette assertion en parlant de leur rapatriement, dans une relation DATÉE DU PREMIER MAI 1604, c'est-à-dire moins de SIX ANS après la date qu'il fixe pour cet événement. 2

Lescarbot, de son côté, place l'expédition dans l'année 1596, ³ dans son édition de 1609, ce qui ne l'empêche pas de dire, dans son édition de 1612, qu'elle se fit en vertu de la commission de 1598.

La version de Bergeron semble être, en somme, la plus exacte. D'après lui, le marquis de La Roche serait allé "SUIVANT SA PREMIÈRE COMMISSION, DÈS LE TEMPS DE HENRI "III, à l'île de Sable," mais, ajoute-t-il plus loin, "ayant obtenu une seconde commission, "il ne put continuer ses voyages."

M. le docteur Dionne récuse cet historien sous prétexte qu'il se contredit en disant que les gens qui furent abandonnés sur l'île de Sable par le marquis "profitèrent grande- ment du bétail, vaches et pourceaux QUI Y AVAIENT ÉTÉ ABANDONNÉS QUATRE-VINGTS "ANS AUPARAVANT, par le baron de Léri qui avait entrepris ce voyage en 1518." Il conclut de ce que Bergeron met 80 ans entre l'expédition du baron de Léri et celle du marquis de La Roche que cet historien reconnaît, par là même, que cette dernière expédition se fit en 1598.

En admettant que Bergeron, au lieu de 1518, qu'on lit dans son *Traité de la Naviga-*tion qui fourmille de fautes typographiques, ait écrit 1508, date exacte du voyage du
baron de Léri qu'il ne devait pas plus ignorer que les autres historiens de son temps, il se
trouverait alors complètement d'accord avec moi. Car, ainsi l'expédition du marquis de
La Roche ayant eu lieu en 1588, comme je le prétends, aurait été faite en vertu de
sa commission de 1578, sous le règne de Henri III, ⁶ et juste quatre-vingts ans
après le voyage du baron de Léri.

Pour démêter la vérité sur ce fait historique qui a donné lien déjà à de nombreuses controverses, j'ai dû faire la part des incorrections et des contradictions que l'on rencontre dans les ouvrages de Champlain, Lescarbot et Bergeron, les seuls historiens contemporains qui, à ma connaissance, aient relaté les épisodes se rattachant à une époque relativement éloignée.

Pour sortir de ce dédale inextricable, les arguments qui m'ont été fournis par les écrits de M. le docteur Dionne m'ont été, je dois l'avouer, d'un secours inappréciable.

rétenlaissa

nant

taine

des

arent

jours

ou de

qu'il

pou-

loche,

qu'ils

nt les ABAN-'..... SSEAU

e, que e qu'à taient de, de e pré-

ntenant ce titre. té Noël-

s pêche-'hauvin.

quis de nes pou-

travaux ptembre comman-

quand le

[&]quot; pilote Chefd'hostel vint à leur recherche cinq ans plus tard (en 1603 naturellement) onze seulement avaient pu " survivre à leur triste sort." (Courrier du Canada du 19 septembre 1890.)

¹ Voyages de Champlain, édition de 1632, p. 32.

² Comme il est loin d'y avoir sept ans entre 1598 et 1601, Champlain a fait erreur quoique part. Il est probable que l'erreur existe plutôt dans l'édition de 1632 que dans celle de 1613, car lorsqu'il écrivait sa relation du Ier mai 4604, insérée dans l'édition de 1613, il devait avoir les faits plus présents à la mémoire que dix-neuf ans plus fard.

³ Histoire de la Nouvelle-France par Lesearbot, édition de 1609, p. 18.

¹ Traité de la Navigation, p. 124. (Citation de M. le docteur Dionne.)

⁵ Traité de la Navigation, p. 125.

⁶ Henri III fut assassiné le 1er août 1589.